

**LE JOUR, 1951  
29 MAI 1951**

### **SUR UN ARTICLE DE L' ECONOMIST DE LONDRES**

L'Economist de Londres, a publié dans son numéro du 28 avril un article sur les élections libanaises dont l'information inexacte et chétive étonne dans un journal de cette importance. Nous avons, dans l'original, l'article sous les yeux ; si nous en parlons un mois après qu'il ait paru, c'est qu'il vient d'en être fait état dans notre presse, et par souci des intérêts supérieurs du Liban et de la vérité.

Nous ne retiendrons pour notre part que ce qui appelle notre témoignage **personnel** et ce qui se réfute par l'absurde.

**“ Le président, (de la République), dit l'Economist, porta le nombre total des députés à la Chambre de 55 à 57. (L'erreur est matérielle. Les députés sont 77 au lieu de 57). Il lui parut difficile dans une Chambre si restreinte de trouver une place pour tous ses amis et partisans qui demandaient des récompenses et pour des ennemis considérables qui voulaient être apaisés”.**

**Or, chacun sait ici quelle longue bataille il fallut pour arriver au vote, par la Chambre, de la modification partielle de la circonscription électorale et de l'augmentation du nombre des députés.** Nous nous flattons d'avoir été  **dans la plus large mesure**  à l'origine de cette réforme et d'avoir réclamé, sans l'obtenir, l'augmentation du nombre des députés avant les élections de 1947.

**Nos principales raisons les voici : déjà avant l'indépendance, quand les Pouvoirs publics libanais dépendaient d'une puissance mandataire, une Chambre trop restreinte ne pouvait suffire à la besogne. Combien plus, avec l'indépendance qui fait assumer naturellement, par la Chambre, la totalité du pouvoir législatif ? Le correspondant de l'Economist nous expliquera-t-il comment d'une Chambre libanaise de 55 députés seulement on peut tirer honorablement une majorité, un gouvernement, une opposition, une ou plusieurs équipes gouvernementales de rechange, et enfin un nombre suffisant d'hommes compétents pour constituer les Commissions parlementaires ?** Nous expliquera-t-il comment on peut faire tout cela alors qu'il faut tenir compte des déchets inévitables du scrutin de liste  **et de la représentation confessionnelle en vigueur au Liban depuis près d'un siècle pour la protection des minorités et pour assurer l'équilibre politique ?**

**La vérité est que le Président de la République libanaise n'était pas favorable à l'augmentation du nombre des députés et qu'il fallut un effort persévérant pour le convaincre. Nous en témoignons à haute voix.** N'est-il pas évident d'autre part que, moins les députés sont nombreux, plus le Pouvoir exécutif, à commencer par le Chef de l'Etat, peut les contenter s'il le désire ? **Nous avons souhaité enfin que le nombre des députés fût augmenté pour permettre à une opposition digne de ce nom de trouver**

**sa place au Parlement. Est-ce à un journal de Londres de la classe de l'Economist de s'en montrer choqué ?**

**Plus loin l'Economist écrit : “Le pays fut divisé en neuf circonscriptions électorales et le Gouvernement se mit à la besogne pour composer une liste de treize candidats pour chaque circonscription”. Comment l'Economist, pour qui les chiffres ont tant d'importance, a-t-il donc fait son compte ? Neuf circonscriptions électorales à multiplier par autant de listes de treize députés cela ferait 117 députés. Or, ils ne sont que 77 ! “Ab uno disce omnes”. Le latin de Virgile contribuera peut-être à convaincre notre grand confrère de Londres.**

L'article de l'Economist est truffé d'inexactitudes et la pauvreté de son information montre assez combien il peut être tendancieux. Le dernier paragraphe de l'article commence ainsi : **“The Lebanon has somewhat disappointed many of those Americans and Englishmen who believed the country was ready for independance”**. (Le Liban a quelque peu déçu beaucoup de ces Américains et de ces Anglais qui croyaient que ce pays était mûr pour l'indépendance...)

**Il faut, en face d'une telle contre-vérité, invoquer le témoignage des Légations elles-mêmes. Et c'est aux représentants, au Liban, de Sa Majesté Britannique et des Etats-Unis que nous en appellerons pour qu'ils disent à leurs concitoyens que ce n'est pas vrai.**

**M. Charles Malik récemment arrivé de Genève, où il présidait la Commission des Nations-Unies des Droits de l'Homme, nous disait l'autre jour la magnifique impression laissée par nos dernières élections dans le milieu international où il travaillait. Nous ne pourrions invoquer un meilleur témoignage.**

**Nos dernières élections, pour imparfaites qu'elles soient, ont fait honneur au Liban et lui ont rendu sur le plan électoral un prestige précédemment compromis.**

**Les Libanais ont prouvé que la liberté au Liban paie et qu'elle est un facteur d'ordre.**

**Nous serions heureux si l'Economist prenait la décision de refaire son enquête et si, pour commencer, il s'adressait aux représentants officiels de son pays. Il y aurait alors plus de fair-play dans l'affaire et le tort injustement fait au Liban serait redressé.**

**Pour notre part, nous critiquons avec assez de liberté et de fermeté les défaillances des Pouvoirs publics de notre pays pour leur rendre justice quand il le faut.**